

Regards croisés, identité(s) sourde(s)

Socrate prônait comme maxime, il y a 2500 ans : ‘connais-toi toi-même’. L’identité semble un concept clair et facile. On pense d’emblée qu’il suffit de se regarder, et de montrer ce que l’on est. Mais en y réfléchissant, on peut s’apercevoir que la réponse n’est pas toujours aisée. Par exemple : l’identité peut évoluer. Un sourd élevé dans l’oralisme peut découvrir tardivement la langue des signes et son identité de sourd. Quelle était son identité avant ? Change-t-il d’identité, ou bien découvre-t-il sa véritable identité ? Mais si l’on dit qu’il découvre sa véritable identité, un sourd oraliste qui continue dans l’oralisme n’aura-t-il jamais de véritable identité ? Ou quelle est-elle ?... L’identité est à la fois reçue, on ne choisit pas qui l’on est ; et à la fois revendiquée : on est qui l’on veut montrer. Quelle est la part de ces deux composantes ?

De plus, on parle de communauté sourde, de ‘pi’ sourd... Existe-t-il une identité sourde ou seulement des identités individuelles ? Bref, beaucoup de questions surgissent lorsqu’on y réfléchit, et ces questions ne sont pas sans répercussions : toute l’histoire des sourds est marquée par cette question : qu’est-ce que l’identité sourde ? Et selon la réponse, les actions à mener seront diverses...

1) *Regards philosophiques*

L’identité a toujours été une question importante en philosophie, question complexe, avec de multiples réponses possibles.

Par exemple, pour Hume¹, c’est l’esprit qui cherche à relier les perceptions, en attribuant une identité à ce qu’il perçoit. Mais ces attributions de l’esprit sont sources de nombreuses erreurs et confusions. En fait, l’identité, selon Hume, est une illusion de l’esprit. D’ailleurs, l’identité que l’on a attribué aux sourds durant des siècles ne dépendait que du point de vue incomplet et ‘entendantcentrique’ de la société...

Beaucoup de philosophes se sont opposés aux thèses de Hume ou Héraclite, en affirmant que l’identité des choses ou des êtres existe bel et bien. Parmi ces réflexions, trois types d’explications ont été avancées. Selon les thèses organicistes, le moi dépend du corps ou d’une partie du corps. Selon les thèses spiritualistes, le moi dépend d’une âme. Selon les thèses psychologiques, le moi dépend de la conscience que l’on en a.

Mais ces trois types d’explications comportent des difficultés : si l’identité dépend du corps, tous les sourds présentant le même audiogramme devraient avoir une identité proche, une même manière de vivre leur surdité – ce qui n’est pas le cas. Dire que l’identité est une question d’âme n’explique rien quant aux parcours, parfois chaotiques, que suit la recherche de son identité... Et si l’identité dépend de la conscience que l’on en a, un sourd qui n’a jamais rencontré d’autres sourds et n’a pas conscience de ce qu’est la surdité n’a-t-il pas d’identité ?

D’une part, une partie de ces difficultés vient du terme même d’identité : en français, comme dans d’autres langues, identité peut avoir deux sens : l’identité d’une personne ou l’identité entre deux personnes ou deux objets, ce qui est propre à une personne ou à un groupe – en LSF, le ‘pi’ pour une personne ou le ‘pi’ pour un groupe, une communauté.

Pour avancer dans la réflexion, il faut distinguer dans l’identité une part qui ne change pas et une part qui évolue – substance / accidents². Le simple critère numérique ne suffit pas.

¹ Hume, *Enquête sur l’entendement humain*, Paris, Livre de poche 4653, 1999.

² Voir Aristote, *Métaphysique*, Livre Z.

Ainsi par exemple, un homme à qui il manque un bras est encore un homme. Au contraire, un chiffre tronqué n'est plus le même. Il faut donc en plus de l'identité numérique, une unité interne qui en garantit la stabilité. La surdité fait-elle partie de la 'substance' ou de 'l'accident' ?

D'autre part, on peut distinguer des symptômes d'identité (indices qui permettent de penser qu'il s'agit bien de tel objet ou personne) et des critères d'identité (conditions nécessaires et suffisantes pour que cet objet soit tel). Pour ce qui est de la surdité, on peut citer, parmi les symptômes, les appareils auditifs ou les signes (mais un entendant qui perd un peu d'audition peut porter des appareils, ou un entendant peut signer sans être sourd). Pour la surdité, quels sont ces critères d'identité à proprement parler ?

Les médecins diront : la perte auditive, l'audiogramme. Mais eux-mêmes reconnaissent que ce critère n'est pas toujours pertinent : par exemple, deux sourds sévères, en fonction des fréquences atteintes, des types de surdité, peuvent vivre des conséquences très différentes comme comprendre ou non le langage oral, et donc présenter des comportements très différents.

Si on ne suit pas strictement l'audiogramme, on peut penser comme critère au comportement, à l'identification (se revendiquer ou se vivre comme sourd, ou être perçu par les autres comme tel). Mais là encore, c'est un critère flou : il existe des entendants muets, des troubles psychologiques ou troubles du langage. A l'inverse, il existe des sourds, élevés dans l'oralisme, sans contacts avec d'autres sourds, et qui n'ont pas conscience de la surdité – et la découvrent parfois tardivement. Mémoire et conscience de soi sont donc plutôt des symptômes que des critères d'identité personnelle.

Un autre critère peut être l'appréhension propre du monde, l'appréhension visuelle, c'est-à-dire l'organisation, la structuration du cerveau. Des recherches sont menées sur les aires et le fonctionnement du cerveau : des études ont montré que chez les sourds, l'aire du langage (oral) est occupée par la langue des signes. Le cerveau, qui est très plastique, s'adapte au type d'informations qu'il reçoit, et se structure en fonction de ces informations. C'est pourquoi un entendant n'aura jamais la même appréhension, perception qu'un sourd.

Et c'est justement ce qui inquiète les médecins, et c'est pourquoi ils recommandent maintenant d'implanter le plus tôt possible les bébés sourds, afin que leur cerveau se structure comme celui des entendants, autour du langage oral, et non d'une appréhension visuelle du monde. Mais ils ne se rendent pas compte qu'un sourd implanté est toujours un sourd, que même s'il entend des bruits, comme un sourd sévère appareillé, il n'entendra pas comme un entendant, et donc son cerveau ne sera jamais structuré comme celui d'un entendant... Par contre il risquera de souffrir davantage, notamment autour de la question de son identité...

Vouloir mimer autrui peut rassurer autrui, mais ne change pas l'identité de celui qui mime : l'apparence ou la similitude sont des symptômes d'identité, pas des critères d'identité.

2) Questions politiques

Les questions d'identité ne sont pas que des questions philosophiques : les conséquences concernent la vie de tous les jours, et son organisation : la politique.

La langue médicale lie handicap et maladie, 'malade incurable'. Fin XIX^{ème} siècle a été créée de la Classification internationale des maladies (CIM). C'est un modèle biomédical traditionnel, d'orientation étiologique : 'une cause, une maladie, un traitement'.

L'OMS a dénoncé le danger que les professionnels de la santé considèrent les personnes en situation de handicap comme des malades. Cela entraîne notamment une dépendance physique et psychologique de soins, parfois inutiles. Pas de visée de réadaptation sociale. Voire frein à l'acquisition de l'autonomie. Plus conflits de pouvoir et de territoire entre

professionnels de la santé et professionnels de la réadaptation. L'OMS a donc élaboré un modèle différent : le manuel de classification des conséquences des maladies, qui substitue au modèle curatif un modèle réadaptatif : la CIDIH, en 1980. Ce schéma distingue trois niveaux : le niveau lésionnel (les déficiences), le niveau fonctionnel (les incapacités) et le niveau situationnel (le désavantage social). Mais ce modèle individuel met toujours l'accent sur la personne en situation de handicap, sans possibilité de viser un changement social.

Parallèlement, se développe un mouvement international des personnes en situation de handicap. Des représentants de personnes handicapées décident de créer, en 1981, l'Organisation mondiale des personnes handicapées (DPI *Disabled People's International*). Le DPI, reconnu internationalement, a milité pour une évolution de la CIDIH : celle-ci ne tient pas compte du fait que le handicap ne s'explique pas tant par les caractéristiques de la personne que par l'ensemble des barrières physiques ou socioculturelles faisant obstacle à la pleine citoyenneté des personnes concernées. Suite aux pressions des associations de personnes en situation de handicap, l'OMS a procédé à une révision de la CIDIH, adoptant la nouvelle CIF (classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé) en mai 2001. Mais la CIDIH-2 est encore influencée par le modèle médical ou médico-social, classant les individus dans des catégories, au lieu de centrer le regard sur l'interaction individu-environnement. Au contraire, le PPH (processus de production du handicap), modèle canadien, est plus avancé sur cette question.

Lorsque l'on présente, par exemple, la situation d'une personne en fauteuil roulant, au pied d'un escalier, ne pouvant aller voter, quatre types d'explications sont émises :

- Parce qu'elle est paralysée (modèle individuel à variante biomédicale)
- Parce qu'elle ne peut pas marcher (modèle individuel à variante fonctionnelle)
- Parce qu'il y a un escalier (modèle social à variante environnementale)
- Parce qu'on ne se préoccupe pas des personnes handicapées (modèle social à variante politique – droits civiques)

L'approche individuelle vise la personne en situation de handicap exclusivement. D'abord dans un but de 'réparation', puis dans une perspective de voie spécifique, spécialisée : écoles spécialisées, services spécialisés, emplois protégés, etc. L'approche sociale du handicap vise au contraire à changer la société pour que les personnes en situation de handicap n'aient pas de difficultés particulières pour s'y intégrer. Cela signifie suppression de toutes les causes qui peuvent provoquer le handicap socialement.

Par exemple pour les sourds, l'approche individuelle est typiquement oraliste : au sourd à faire l'effort, être appareillé, implanté, toujours pris en charge par des spécialistes de la surdit . Une vision sociale cherche au contraire à rendre la société accessible : présence de sourds diplômés dans les services communs (services sociaux, hôpitaux...) ou les administrations, présence d'interprètes lorsque cela est nécessaire, etc.

Certains professionnels de la surdit  ont bien compris ce processus, et disent pr ner l'oralisme justement au nom de l'int gration. Mais cela est un leurre : c'est toujours au sourd à s'adapter. D'autre part, cela l'exclut de facto d'une int gration r elle : il est impossible de lire sur les l vres ou d'utiliser un appareillage proth tique dans des situations de groupe (conf rences, meetings, etc.), et malgr  des ann es d' ducation oraliste, nombre de sourds oralisent difficilement, ne sont pas compr hensibles du tout venant, et sont donc encore plus exclus qu'ils n'ont d'autre recours.

3) Questions

Ainsi, concernant l'identité, il existe trois niveaux de réflexion : d'abord au niveau philosophique, être au clair avec ce que l'on est – et ce que l'on veut être ; puis au niveau politique, en tirer les conséquences : réfléchir aux modalités politiques que peut prendre l'identité que l'on vise à défendre ; et enfin, au niveau pratique, trouver les moyens de faire avancer sa cause.

Au niveau philosophique, la question qui est posée aux sourds est : qu'est-ce qu'être sourd ? Pendant longtemps, ce sont les entendants qui ont répondu à la place des sourds, et qui ont qualifié les sourds toujours de manière négative, en comparant sourds et entendants, et en cherchant ce qui manquait aux sourds pour être comme des entendants. Du coup, toutes les désignations renvoient au manque, à l'oreille. Et les sourds ont repris ces désignations : le signe 'sourd' vise l'oreille et la bouche (la traduction exacte de ce signe est 'sourd-muet', comme le remarquait Bernard Mottez). Ou encore, la langue même utilisée est désignée comme LSF – c'est-à-dire en dactylogogie, système écrit, ce qui est paradoxal pour l'auto-désignation d'une langue non écrite...

Si l'on sort de cette comparaison stérile, comment peut-on définir les sourds ? Prenez une image (la philosophie aime bien imaginer des situations extrêmes, pour aider à réfléchir...) : imaginez un monde où il n'y ait que des sourds. Il ne serait pas possible de les définir par comparaison avec les entendants : il manque ceci ou cela... Comment alors les définir ? Quels traits, particularités, richesses, mettre en avant pour les désigner ?

L'existence, la nature, l'identité d'un être dépend de lui-même, de ses propres principes vitaux... et ne peut dépendre d'un autre être.

Le fréquent développement de leurs compétences visuelles pourrait qualifier les sourds de 'voyants', mais ce terme a souvent une connotation religieuse. Quel autre terme utiliser ? D'autres cultures, d'autres langues peuvent présenter un autre visage de la réalité. Ainsi, en langue chinoise, le caractère 'sourd' est composé de deux caractères simples : 'oreille' et 'dragon'. En effet, dans la pensée mythologique chinoise, le dragon est censé avoir une ouïe faible. Mais pour représenter la surdité, parler de 'malentendant' ou parler d'un être mythique et imposant comme le dragon n'a pas le même effet !

Il serait possible de faire appel à des symboles, ou des mythes. Ainsi le mythe d'Argos (ou Argus) raconte que ce héros né de la Terre, doué d'une force prodigieuse, était aussi appelé 'Argos-aux-cent-yeux', à cause du grand nombre d'yeux qu'il avait sur tout le corps. Héra l'avait chargé de garder Io métamorphosée en génisse. Mais il fut tué par Hermès. Héra, pour garder ce souvenir et honorer Argos, sema ses yeux sur la queue du paon. Les sourds peuvent-ils avoir Argos comme référent ?

Une autre désignation possible est celle de l'entreprise de B. Moncelle : les inouïs (de in-ouï, qui n'a pas été entendu – avec le sens d'inattendu, exceptionnel...) : sens positif !

Une fois réfléchi à cela, il est important de réfléchir aux répercussions politiques de cette identité. Et justement, en France également, suite aux pressions internationales, la situation évolue. Par exemple, ces trois dernières années, après la réforme du Code de procédure pénale, après la création des permanences hospitalières, de formations d'aides-soignantes sourdes, après la reconnaissance de la langue des signes par l'éducation nationale, après la création des CIS (centres d'information sur la surdité), des SVA (sites pour la vie autonome), etc., deux nouvelles lois viennent de paraître : celle du 02 janvier 2002, sur la réforme des institutions sociales et médico-sociales, et la loi du 17 janvier, dite loi de modernisation sociale, dans laquelle il est écrit que la compensation du handicap est un droit. C'est le moment de profiter de ces avancées législatives pour faire avancer la cause que l'on défend. Et pour cela, réfléchir aux décrets précis, concrets, que l'on souhaite promouvoir...

Enfin, au niveau pratique, de nombreuses actions peuvent être entreprises, en fonction des opportunités, des personnes qui souhaitent s'engager... Par exemple, l'an dernier, suite aux difficultés de nombreuses familles pour éduquer leurs enfants, la ministre déléguée à la Famille a repris la proposition de 'parrains laïcs' : familles qui s'engagent à suivre un enfant dont la famille est en difficulté, à l'accueillir de temps en temps, à suivre son évolution, à aider ses parents³... Puisque la plupart des parents d'enfants sourds sont entendants, et qu'un certain nombre d'entre eux ont des difficultés à éduquer leur enfant sourd, pourquoi des familles de sourds ne se proposeraient pas comme parrains, suivant un enfant sourd, l'accueillant de temps en temps, cherchant ainsi à aider l'enfant et ses parents ?

Mais pour tout cela, les entendants ne peuvent pas remplacer les sourds : au mieux les entendants peuvent leur transmettre des informations, réflexions, idées... Si ces réflexions et actions ne sont pas menées par des sourds, encore une fois les entendants vont juger, et juger toujours par comparaison, toujours en négatif... C'est aux sourds de 'se prendre en mains'...

Pierre Guitteny

³ Voir <http://collectif.parrainage.free.fr>, ou les Actualités sociales hebdomadaires du 20 décembre 2001 ou Enymo, réseau européen des organisations de parrainage d'enfants et de jeunes (www.enymo.homestead.com).